Monitoring aux Frontières

PROJET 21

Tendances clés - Mars 2026

Tchad - Urgence Soudanaise

L'analyse comparative des résultats du monitoring aux frontières entre février et mars 2026 met en évidence plusieurs évolutions dans les dynamiques d'arrivées, les profils de déplacement et les risques de protection signalés par les ménages nouvellement arrivés au Tchad. Si les tendances générales confirment la prédominance des facteurs sécuritaires dans les mouvements de population, les données révèlent également une concentration accrue des flux dans certaines zones d'entrée ainsi qu'une intensification des risques de protection au cours du déplacement.

Flux transfrontaliers

Les activités de monitoring aux frontières ont permis d'interroger 2 050 ménages (5 619 individus) en février 2026, contre 960 ménages (2 235 individus) en mars 2026, traduisant une baisse significative du volume d'entretiens **(-1 090 ménages)**. La répartition géographique des arrivées met en évidence une évolution des dynamiques entre les principaux points d'entrée. En février, les flux se concentrent principalement dans l'Ennedi Est (52 %) et le Wadi Fira (32 %), tandis que l'Ouaddaï représente 16 % des arrivées. En mars, la concentration s'accentue fortement dans l'Ennedi Est (65 %), alors que la part du Wadi Fira diminue à 18 % et celle de l'Ouaddaï reste stable (16 %), le Sila demeurant marginal (1 %).

Ces évolutions indiquent une concentration des flux vers les zones frontalières de l'Ennedi Est, avec une baisse relative dans les autres points d'entrée.

Motifs de déplacement

L'insécurité liée au conflit armé demeure le principal facteur de déplacement, avec une légère hausse entre février et mars (59 % → 65 %). Parallèlement, les persécutions enregistrent une baisse modérée (35 % → environ 30 %), tout en restant un facteur important de départ. La fuite à titre préventif diminue sensiblement (5 % → 0 %), tandis que les déplacements liés au manque d'accès aux opportunités économiques et aux services de base restent marginaux et globalement stables (1 % → 1 %).

Dans l'ensemble, ces tendances confirment que les déplacements demeurent principalement motivés par des menaces sécuritaires directes, avec des **dynamiques toujours dominées par le conflit**.

Mobilité des ménages

En février 2026, 43 % des ménages ont déclaré avoir des membres de leur famille restés au Soudan. Cette proportion diminue en mars (27 %), reflétant une réduction relative des situations de séparation familiale. Les raisons associées à ces séparations évoluent toutefois. En février, elles étaient principalement liées au manque de moyens de déplacement (44 %), à la décision volontaire de rester (37 %) et à la crainte d'arrestations arbitraires (16 %). **En mars, le manque de moyens de déplacement devient largement dominant (78 %)**, tandis que la crainte d'arrestations arbitraires diminue (10 %); les choix volontaires des ménages de rester au Soudan sont de moins en moins citées.

Les séparations familiales sont davantage liées à des contraintes logistiques, avec une moindre influence des choix des ménages.

Exposition aux violations

La proportion de ménages déclarant avoir subi au moins une violation des droits humains passe **de 67 % en février à 79 %** en mars, traduisant une hausse du niveau d'exposition aux risques de protection. La typologie des incidents évolue également. Les extorsions de biens augmentent (34 % → 41 %). Les agressions physiques progressent légèrement (28 % → 29 %).

Les arrestations arbitraires demeurent marginales (1 % → 0 %).

Ces tendances indiquent que, malgré certaines variations, l'environnement de déplacement reste **fortement exposé aux abus**, avec une pression persistante liée notamment aux extorsions et aux violences physiques.